



Remise en état des fonctions environnementales, intégrité écologique et services socio-économiques des domaines forestiers du Moyen Atlas (GIFMA).

Situation 31 décembre 2008

Axes d'interventions	Ciblage	Nature
Activités génératrices de revenu Environnement	Territorial et sectoriel	Programme régional

Date signature de la convention	Date de démarrage	Date de clôture	Etat d'avancement
10 Novembre 2006	2006	2010	En cours de réalisation

1. Introduction

La croissance des pressions démographiques qu'a connues le Moyen Atlas ces dernières décennies menace la survie des systèmes forestiers endémiques à la région, en particulier les habitats conifères (forêts de cèdre, genévriers et pins) qui sont affectées aujourd'hui par un processus intense de dégradation, défrichage et perte de forêts.

Ces pressions démographiques se traduisent par une organisation sociale et sédentaire qui remplace le mode de vie traditionnel basé sur la transhumance ; par une collecte de bois de feu incontrôlée et illégale et par un surpâturage qui menace la régénération. L'absence de mécanismes clairs et de capacité de créer des systèmes de gestion forestières communautaires, et la présence de cadres légaux et institutionnels inadéquats signifient que les conditions nécessaires pour s'adapter à de nouveaux scénarios économiques et environnementaux n'existent pas.

Les droits d'utilisation des communautés locales sont reconnus mais il n'y a pas de mécanismes clairs et de cadre légal pour la gestion efficace du pâturage et des ressources forestières. De plus, il existe un manque de coordination et d'intégration entre les plans sectoriels affectant la gestion forestière et le développement rural du Moyen Atlas.

Ce projet répond au Programme Forestier National qui s'engage à conserver et remettre en état les trois fonctions intégrales des forêts marocaines (écologiques, sociales et économiques). Le projet s'aligne aussi avec le Plan d'Action National pour Combattre la Désertification et le Plan d'Action National et Stratégie pour la Biodiversité qui se focalise sur l'implication

active des communautés rurales dans la gestion durable des ressources naturelles.

Le projet a pour but de répondre de manière intégrée aux trois programmes d'action prioritaire identifiés par le Gouvernement marocain dans sa Stratégie Nationale de Protection de l'Environnement à court et moyen termes :

- (a) la protection et la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les forêts, par des actions de renforcement de capacités en termes de gestion durable de la biodiversité et de montage d'un programme de développement socio-économique à l'intention des communautés locales vivant dans les régions du Moyen Atlas ;
- (b) la protection et gestion durable des sols et la lutte contre l'érosion ;
- (c) la protection et la gestion durable intégrée des ressources en eau.

Le rôle principal et la participation active de l'Agence dans ce projet facilitera la mise en place d'une dynamique de développement rural qui s'appuie sur la gouvernance locale et le renforcement des capacités, la promotion des activités génératrices de revenus et l'amélioration des conditions de vies locales.

2. Présentation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- L'endossement par l'administration (Eaux et Forêts), institutions de recherche et ONGs d'un protocole de rétablissement écologique pour les habitats forestiers et espèces clés du Moyen Atlas.- Mise en place des pépinières communautaires et disponibilité de plants des espèces en danger, en particulier le genévrier. Tous les acteurs ont le savoir-faire pour le transfert et plantation de ces plants et aux techniques d'amélioration de régénération naturelle utilisant les principes de rétablissement écologique.- L'augmentation de la capacité des gestionnaires de forêts, ONGs et communautés locales gérer de façon durable les ressources naturelles tout en générant un revenu considérable.- La mise en place des compétences techniques et de gestion et cadres organisationnels pour la mise en œuvre d'une sylviculture communautaire et du rétablissement du paysage forestier.- La sensibilisation du public général aux problèmes environnementaux du domaine forestier du Moyen Atlas, au rétablissement et aux alternatives de développement pour renverser le courant de dégradation. La considération de ces problèmes en tant que priorités dans les ordres du jour du pays.- La mise en place des cadres réglementaires pour la mise
------------------	---

	en œuvre de protocoles de gestion forestière communautaire et de rétablissement d'écosystèmes.
Localisation	- Les sites concernés par le projet sont deux communes à identifier dans le corridor de Tazekka-Krouchen. Le projet se concentrera dans deux zones forestières pilotes : (a) les forêts entre le Parc National de Takkeza et dans et autour du SIBE Bou Iblane ; (b) les forêts entre Khenifra et le Parc Naturel d'Ifrane.
Bénéficiaires	- Population locale
Exécution	-HCEFLCD
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de l'unité de gestion du programme ; - Planification du lancement du programme (modalités et calendrier de démarrage officiel du projet) ; - Partenaires locaux identifiés, informés, - Deux groupes communautaires identifiés par commune, - Sensibilisation de la population locale, - Intégration de l'approche genre au sein du plan d'action de mise en œuvre du projet au niveau des communes pilotes, - Processus de sélection et choix des communes rurales pilotes ; - Tenue de l'atelier de démarrage du programme à Fès ; le 28 Février 2008 ; - Elaboration du rapport de l'atelier, - Visites de terrain des deux communes, réunions différentes du comité de pilotage ; - Communes rurales sélectionnées : commune rurale de SKOURA de la région de Fès Boulemane et la Commune rurale de TANOURDI de la région de Meknès-Tafilalet ; - Plan d'action 2008.. - Suite au départ de Monsieur BADRAOUI, Directeur de la lutte contre la désertification et la protection de la nature pour d'autre fonction, Monsieur OMERANI Abdesslam assure l'intérim de cette Direction. - Suite à différentes contraintes, obligations, il a été mis fin au contrat du coordonnateur du programme au sein de l'UGP de Fès (le nouveau coordonnateur prend ses fonctions en juillet 2008), (la DREF de Fès assure l'intérim sur le terrain et au sein de l'UGP).

3. Montage financier

Partenaires	Contribution US \$
ADS	1 000 000
GEF/FEM	997 945
Corps de la Paix	200 000
WWF-ONG	52 800
HCEFLCD	500 000
PNUD	360 000
Budget global	3 110 745